

Benchmark TARPSY - année tarifaire 2025

Executive Summary

Pour le calcul de son benchmark TARPSY, la Communauté d'achat HSK a reçu au total les données ITAR_K® de 76 cliniques psychiatriques. Après le contrôle de plausibilité des données des prestations et coûts et l'exclusion des cliniques n'ayant pas envoyé des données ou dont l'envoi des données était trop tardif, 74 cliniques ont été intégrées au benchmark.

La valeur de benchmark TARPSY est basée sur les coûts et repose sur des comparaisons entre établissements représentatives à l'échelon national : elle englobe plus de 97 pour cent des cliniques psychiatriques qui fournissent des données et disposent d'un mandat de prestations selon la LAMal.

La valeur du benchmark-HSK TARPSY pour l'année tarifaire 2025 sans renchérissement est de 664 francs sur le 35e percentile avec pondération selon le nombre d'hôpitaux.

Pour déterminer les prix, la Communauté d'achat HSK procède à une procédure de benchmarking à deux niveaux :

- 1^{er} niveau : Calcul de la valeur de benchmark selon les comparaisons des coûts d'exploitation
- 2^{ème} niveau : négociations tarifaires individuelles en tenant compte des particularités de chaque clinique. Dans cette perspective, HSK identifie 5 groupes de cliniques homogènes (clusters) sur la base de 3 variables telles que la proportion d'enfants, la proportion de placement à des fins d'assistance (PLAFA) et la spécialité de la clinique.

Pour différencier les prix, HSK utilise les clusters suivants comme base pour s'écarter de la valeur du benchmark :

Fourchette de prix	Description Cluster
↑	1) Cliniques pédiatriques
	2) Cliniques de soins de base avec PLAFA (>5%)
Valeur du benchmark HSK 664 francs	
↓	3) Cliniques de soins de base sans PLAFA (< 5%)
	4) Cliniques pour les troubles liés aux addictions
	5) Cliniques spécialisées avec focus sur la dépression

Cette approche méthodique permet à la Communauté d'achat HSK d'instaurer, sur la base de données, les conditions de mise en œuvre de l'autonomie tarifaire selon la loi sur l'assurance maladie (LAMal) et de mener les négociations tarifaires de manière à trouver une solution.